

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° ARCT/02/S/2024-2025 POUR L'ENTRETIEN ET NETTOYAGE DES BUREAUX DE L'ARCT.**

**Date de Publication :** 16/07/2024

**Date d'ouverture des offres :** 07/08/2024

**1. Objet.**

L'Agence de Régulation et de Contrôle des Télécommunications (ARCT) invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les candidats désirant présenter leurs offres pour la prestation de service d'entretien et nettoyage de ses bureaux.

**2. Financement.**

Le financement est entièrement assuré sur le budget Général de l'Etat, subsides alloués à l'Agence de Régulation et de Contrôle des Télécommunications « ARCT », exercice 2024-2025.

**3. Mode de passation du marché**

La passation du marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National, tel que défini à l'article 62 du Code des Marchés Publics.

**4. Conditions de participation**

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'inéligibilité énumérées à l'article 161 du Code des Marchés Publics.

**5. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté tous les jours ouvrables de 08 heure à 15 heure, heure locale à l'adresse ci-après :

**Agence de Régulation et de Contrôle des Télécommunications**  
**Avenue de la France N°14**  
**B.P. 6702 Bujumbura-BURUNDI**  
**Tél.: +257 22 25 56 67**  
**Fax : +257 22 24 28 32**

Ou consulté sur le site web de l'ARCT : [www.arct.gov.bi](http://www.arct.gov.bi)

Il peut également être obtenu physiquement à l'adresse ci-dessus sur présentation d'un bordereau de versement de 20.000 FBU non remboursables, versés sur le compte n° 1101/001.04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) : Compte de Transit des Recettes Non Fiscales.

#### **6. Qualification des candidats**

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché.

#### **7. Critères d'évaluation des offres**

L'évaluation des offres se fera sur base des critères techniques, financiers et économiques mentionnés dans les données particulières de l'appel d'offres, afin de déterminer l'offre conforme la moins disante.

#### **8. Lieu, date et heure limite de dépôt et d'ouverture des offres.**

Les offres sous pli fermé parviendront au secrétariat de la Direction Générale de l'ARCT, au plus tard le 07./08./2024 à 9h30, heures locales. Elles porteront obligatoirement la mention : Offre pour la prestation de service d'entretien et nettoyage des bureaux de l'ARCT relatif au marché N° ARCT/02./S/2024-2025, à n'ouvrir qu'en séance publique du 07./08/2024 à 10 heures.

Les offres seront ouvertes le 07./08./2024 à 10 heures en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui le souhaitent.

#### **9. Délais de validité des offres.**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres.

#### **10. Garantie de soumission**

Les offres seront accompagnées d'une garantie bancaire ou de microfinance, opérant comme une institution bancaire, d'un montant de cent vingt mille Francs Burundais (120.000 FBU).

## 11. Visite des lieux

Une visite guidée des lieux où sera réalisé le service d'entretien et nettoyage, faisant objet du présent marché sera organisée le 07.10.24 2024 à 10h00, à l'immeuble de l'ARCT ainsi qu'au CIRT. La présentation d'une attestation de visite délivrée par l'ARCT est obligatoire.

Fait à Bujumbura, le 07.10.24/2024

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'ARCT,

Dr MUHIZI Samuel.

